ADJUVANT

Gondor®

POUR BOUILLIES HERBICIDES
ET SUBSTANCES DE CROISSANCE

Mouillant - Pénétrant
Anti-dérive - Rétenteur

LA PERFORMANCE AU SERVICE
DE LA **CULTURE RAISONNÉE**.

CONTROLE DERIVE®

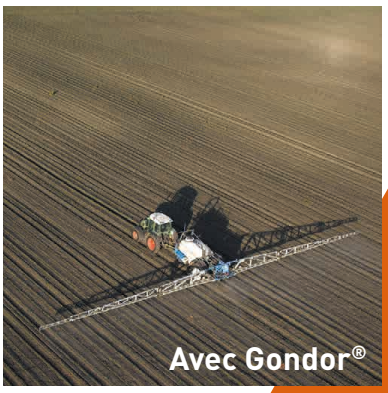

x 8

Agridyne®

Besoin d'un **adjuvant** ? Prenez **un Agridyne** !

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADJUVANT

Gondor®

POUR BOUILLIES HERBICIDES ET SUBSTANCES DE CROISSANCE

CONTROLE DERIVE®

USAGES

Adjuvant* bouillie HERBICIDE
Adjuvant* bouillie SUBSTANCE DE CROISSANCE

CRÉNEAUX D'UTILISATION

Tous les régulateurs de croissance.

Tous les herbicides pour toutes les cultures.

Les situations où l'on **veut éviter de la dérive.**

DOSE D'UTILISATION

0,25 l/ha

0,2 l/ha pour un usage exclusif anti-dérive.

0,7 l/1000 l pour éclaircissage en arboriculture.

0,15 % pour épamprage chimique.

Si inf. 100 l/ha : **0,25 %**

À mettre en premier dans la cuve.
Voir autres recommandations sur l'étiquette.

PLUS D'INFOS

www.agridyne.fr

Visualiser la vidéo

Télécharger l'appli

N° Expert 0 800 220 800
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

GONDOR® : 488 g/l de lécithine formulés avec ester méthylique d'huile végétale. Marque déposée De Sangosse S.A.S.- AMM n° 2100072. Détenteur d'homologation : De Sangosse. Classement : NC. Usages autorisés, mode d'emploi, doses, restrictions d'emploi et contre indications : se référer à la notice et l'étiquette. Respecter les précautions d'emploi. ACTIMUM® : Sulfate d'ammonium 460 g/l. AMM n° 2010272. Homologation Monsanto S.A.S. Marque déposée Monsanto S.A.S. Distributeur : De Sangosse SAS. Classement : H411. Usages autorisés, mode d'emploi, doses, restrictions d'emploi et contre indications : se référer à la notice et l'étiquette. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Dose homologuée : GONDOR : 0.25% - ACTIMUM : 1 L/hl

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée.
Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto

FONCTIONNALITÉS

Il améliore la compatibilité et la stabilité
Les lécithines de soja améliorent l'homogénéité de la bouillie.

Il agit sur la qualité de la pulvérisation et la dérive
Il recalibre les gouttelettes de pulvérisation quelles que soient les buses utilisées. La qualité de l'application est meilleure : l'efficacité est optimisée, la dérive est contrôlée, l'environnement est préservé.

Il agit sur la rétention de la gouttelette
Plus de gouttelettes sont retenues sur l'ensemble de la cible pour plus de performance.

Il étale les gouttelettes de pulvérisation
Il augmente la surface de contact après la pulvérisation pour maximiser les portes d'entrée du produit phytopharmaceutique.

Il assure une pénétration maximale
C'est la combinaison, dans la formulation, de 2 composants majeurs qui interagissent pour augmenter la quantité du produit associé qui pénètre dans la plante.

Il améliore la diffusion dans la plante
Il permet un meilleur transfert à l'intérieur de la cible pour accroître l'effet et l'efficacité des matières actives.

EFFICACITÉ PROUVÉE !

% d'efficacité désherbage sur vulpins en blé tendre d'hiver

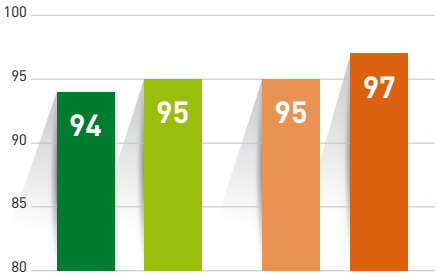

- Réf. A + Huile végétale 1 l
- Réf. A + Huile végétale 1 l + ACTIMUM® 1 l
- Réf. A + GONDOR® 0,25 l
- Réf. A + GONDOR® 0,25 l + ACTIMUM® 1 l

Infestation témoin : 130 vulpins/m².
Volume de bouillie : 150 l/ha.

% d'efficacité désherbage sur ray-grass

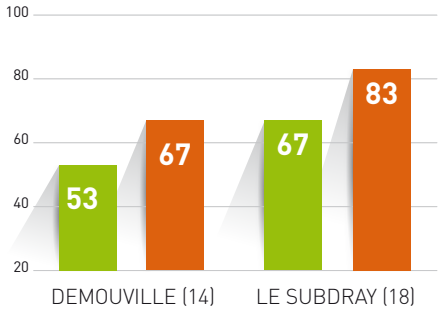

- Réf. ALS + Huile végétale 1 l
- Réf. ALS + GONDOR® 0,25 l

Infestation témoin : 45 à 160 ray-grass/m².

Les adjuvants facilitent l'action des produits de protection des plantes en améliorant leurs performances tout en diminuant les effets néfastes, comme le ruissellement ou la dérive.

Ils permettent d'optimiser l'efficacité des traitements phytopharmaceutiques et contribuent au respect de l'environnement, de l'utilisateur et du consommateur.

Par conséquent, les adjuvants sont des outils incontournables dans le cadre des **Bonnes Pratiques Agricoles**. Ils s'intègrent parfaitement dans un raisonnement de protection et de production durables.

© HVA Conseil 2015 - 5466

DE SANGOSSE S.A.S. - CS 10005 - Z.I. Bonnel - 47480 Pont-du-Casse (France)
Tél. : + 33 (0)5 53 69 36 30 - www.agridyne.fr - www.desangosse.fr

Agridyne®

® Une marque DE SANGOSSE